

DEPARTEMENT FEDERAL DE LA
DEFENSE ET DE LA SECURITE
M. GUY PARMELIN
Papiermühlestrasse 20
3003 BERNE

RECOMMANDÉ

Sion, le 15 février 2016

Base aérienne de SION

Monsieur le Conseiller fédéral, Chef du département de la Défense et de la Sécurité,

L'Aras s'étonne des nombreux mouvements qui sont effectués régulièrement sur la base de Sion, depuis le début de ce mois de février 2016. Ainsi, durant les débuts de matinées (entre 09h00 et 09h30) et d'après-midi (entre 13h30 et 14h00), les 08.02 et 09.02, les conditions météorologiques étaient très mauvaises et deux FA/18 ont survolé la ville à basse altitude puis effectué moult « touch and go », ce qui est inacceptable. Cette semaine est aussi semaine de congé pour toutes les écoles valaisannes !!!

Selon la réponse donnée dans un mail par M. Antoine Jacquod, commandant de la Base aérienne de Sion, ce type de mouvements pourra se reproduire à n'importe quel moment, car ils sont inscrits dans le programme de formation des pilotes en phase de transition du PC21 au FA/18.

Les Forces aériennes peuvent donc effectuer des vols et des survols à Sion à n'importe quel moment puisque : « **Ils sont compris dans les vols isolés non planifiés de notre programme annuel.** » dixit M. Jacquod. Ce qui est, vous pouvez bien le comprendre, n'est pas correct vis-à-vis de la population du Valais Central.

Un élément a aussi attiré l'attention de notre Comité, dans les explications de M. Jacquod ; il est mentionné dans sa réponse que **des approches en IFR (avec instrument)** ont été effectuées ces jours-là. Ainsi donc, si les appareils sont équipés pour l'approche IFR, nous nous posons franchement la question s'il est vraiment nécessaire d'avoir un aéroport de dégagement en cas de mauvais temps.

Pour mémoire, nous avons été, à fin janvier 2016, base de dégagement 2, après Meiringen, pour le WEF et avons subi malgré tout des nuisances sonores importantes. Pourquoi ne pas avoir utilisé lors de la protection de cet événement cette technologie ultra- moderne permettant les mouvements de ces jets à réaction fort bruyants ?

Des décisions sur la destinée de cette Base aérienne doivent être prises rapidement afin de rassurer les autorités valaisannes sur la mise à disposition de toutes ces installations et autres infrastructures ainsi que la population valaisanne en termes de nuisances sonores mais aussi d'emploi.

Nous sommes complètement ouverts à la discussion et à disposition pour un entretien au sujet de cette problématique, à la date qui vous siéra le mieux.

En vous remerciant de l'intérêt que vous allez porter à ces lignes et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, nos salutations distinguées.

Association Aras
Par son Président
Jean-Paul SCHROETER

Copies :

- Chef du Département de la Sécurité du Canton du Valais, M. Oskar Freysinger.
- Président de la Municipalité de Sion, M. Marcel Maurer.
- Président du COPIL, M. Jean-René Fournier.